



Répartition du capital de Pixium Vision à la suite de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription de 7,3 MEuros (suite à une erreur technique rectificatif des communiqués des 6 et 15 juillet 2020)

Paris, le 22 novembre 2020 – 07h00 CET - Pixium Vision (Euronext Growth Paris - FR0011950641 - ALPIX) (« Pixium Vision » ou la « Société »), société bioélectronique qui développe des systèmes de vision bionique innovants pour permettre aux patients ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, informe qu'elle a été notifiée par Sofinnova Capital VII, ce jour, d'une rectification de la déclaration du franchissement du seuil de 15 % notifiée par cette dernière le 10 juillet 2020. Cette déclaration faisait suite à l'augmentation de capital de 7,3 millions d'euros avec maintien du droit préférentiel de souscription de la société Pixium Vision réalisée le 8 juillet 2020, laquelle s'était traduite par l'émission d'un nombre total de 14.684.919 actions nouvelles au prix de 0,50 euro (l' « **Augmentation de Capital** »).¹

A la suite d'une erreur technique commise par le service OST (Opérations sur Titres) du dépositaire de Sofinnova Capital VII dans le traitement de sa demande, la demande de souscription de Sofinnova Capital VII dans l'Augmentation de Capital qui portait sur 2.600.000 actions nouvelles émises au prix de souscription de 0,50 euro, correspondant à son engagement de souscription à hauteur de 1.300.000 euros, n'a été prise en compte que partiellement. De ce fait, Sofinnova Capital VII s'est vu allouer dans le cadre de l'Augmentation de Capital, 1.500.000 actions nouvelles au lieu des 2.600.000 actions nouvelles qu'il avait demandées. Cette erreur dans le traitement de la demande de Sofinnova Capital VII est sans conséquence sur le nombre total de titres créés par la Société dans le cadre de l'Augmentation de Capital qui s'établissait bien à 14.684.919 actions nouvelles, la différence de titres non souscrite par Sofinnova Capital VII ayant été automatiquement allouée à d'autres souscripteurs faisant partie du flottant.

La répartition du capital après l'Augmentation de Capital était la suivante au 8 juillet 2020, après correction sur la base du nombre d'actions effectivement allouées à Sofinnova Capital VII à la connaissance de la Société :

¹ Communiqués des 12 juin et 6 juillet 2020

	Avant réalisation de l'Augmentation de Capital		Après réalisation de l'Augmentation de Capital (au 8 juillet 2020)	
	Nombre d'actions et droit de vote théoriques	% du capital et des droits de vote théoriques	Nombre d'actions et droit de vote théoriques	% du capital et des droits de vote théoriques
Sofinnova Capital VII	4.037.048	14,91%	5 537 048	13,26%
Innobio	2.134.094	7,88%	2.134.094	5,11%
Bpifrance Participations	1.416.250	5,23%	4.016.250	9,62%
Total Bpifrance¹	3.550.344	13,11%	6.150.344	14,73%
Abingworth Holdings Sàrl	2.086.720	7,71%	2.086.720	5,00%
Concert Omnes Capital	1.436.794	5,31%	1.436.794	3,44%
Bernard Gilly	159.236	0,59%	159.236	0,38%
Auto-détention	83.575 ⁽¹⁾	0,31%	79.147 ⁽²⁾	0,19%
Flottant	15.721.685	58,07%	26 311 032	63,00%
TOTAL	27.075.402	100%	41.760.321	100%

(1) Actions auto-détenues par la Société au 31 mai 2020, ne disposant pas de droit de vote.

(2) Actions auto-détenues par la Société au 30 juin 2020, ne disposant pas de droit de vote

Au 31 octobre 2020 et compte tenu d'un nombre d'actions composant le capital social s'établissant à 43.616.338 actions à ladite date, la répartition du capital social de la société Pixium Vision est la suivante sur la base du nombre d'actions effectivement allouées à Sofinnova Capital VII :

	Au 31 octobre 2020			
	Nombre d'actions et droit de vote théoriques	% du capital et des droits de vote théoriques	Droits de vote exerçables en AG	% des droits de vote exerçables en AG
Sofinnova Capital VII	5 537 048	12,69%	5 537 048	12,72%
Innobio	2 134 094	4,89%	2 134 094	4,90%
Bpifrance Participations	4 016 250	9,21%	4 016 250	9,22%
Total Bpifrance ⁽¹⁾	6 150 344	14,10%	6 150 344	14,13%
Abingworth Holdings Sàrl	2 086 720	4,78%	2 086 720	4,79%
Concert Omnes Capital	1 436 794	3,29%	1 436 794	3,30%
Bernard Gilly	159 236	0,37%	159 236	0,37%
Auto-détention ⁽²⁾	78 879	0,18%	0	0,00%
Flottant	28 167 317	64,58%	28 167 317	64,70%
TOTAL	43.616.338	100,00%	43.537.459	100,00%

(1) Innobio et Bpifrance Participations n'agissent pas de concert.

(2) Au 31 octobre 2020

¹ Innobio et Bpifrance Participations n'agissent pas de concert.

Contacts

Pixium Vision

Lloyd Diamond

Directeur Général

investors@pixium-vision.com

+33 1 76 21 47 49

Relations Media

LifeSci Advisors

Sophie Baumont

sophie@lifesciadvisors.com

+33 6 27 74 74 49

Relations investisseurs

LifeSci Advisors

Guillaume van Renterghem

gvanrenterghem@lifesciadvisors.com

+33 6 69 99 37 83

À PROPOS DE PIXIUM VISION

La mission de Pixium Vision est de créer un monde de vision bionique pour permettre à ceux qui ont perdu la vue de récupérer en partie leur perception visuelle et gagner en autonomie. Les systèmes de vision bionique de Pixium Vision sont associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation.

Pixium Vision conduit des études cliniques de faisabilité avec son système Prima, son implant sous-rétinien miniaturisé et sans fil, chez des patients qui ont perdu la vue par dégénérescence rétinienne liée à la forme sèche de la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA). Pixium Vision travaille en étroite collaboration avec des partenaires académiques de renommée mondiale tels que l'UPMC de Pittsburgh, l'Université Stanford en Californie, le Bascom Palmer Eye Institute de Miami University, l'Institut de la Vision à Paris, le Moorfields Eye Hospital de Londres et l'Institute of Ocular Microsurgery (IMO) de Barcelone. La société est certifiée EN ISO 13485. Pixium Vision a reçu la qualification « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

Pour plus d'informations : <http://www.pixium-vision.com/fr>

Suivez-nous sur [@PixiumVision](https://twitter.com/PixiumVision); www.facebook.com/pixiumvision

www.linkedin.com/company/pixium-vision



Pixium Vision est coté sur Euronext Growth à Paris

ISIN : FR0011950641 ; Mnemo : ALPIX

Pixium Vision est intégré à l'indice Euronext GROWTH ALL SHARES

Les actions Pixium Vision sont éligibles PEA-PME et FCPI

Avertissement :

Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Pixium Vision et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Pixium Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Pixium Vision émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres. Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Pixium Vision et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer au chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.20-0350 le 24 avril 2020, lequel peut être consulté sur les sites de l'Autorité des marchés - AMF (www.amf-france.org) et de Pixium Vision (www.pixium-vision.com).